



Congrès ordinaire – Gland
Samedi 15 juin 2019 – 14h
Salle polyvalente de Montoly
Chemin de Montoly 1
1196 Gland

Règlement du Congrès

1. Nous n'aborderons que les points à l'**ordre du jour**.
2. Le **temps de parole** pour les points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du Congrès, de même que le temps de parole des interventions y relatives.
3. Les **votations** se font à main levée. Toutefois, un vote se fait au bulletin secret sur proposition d'un-e délégué-e appuyé par 30 voix.
4. Les résolutions nouvelles éventuelles donnant lieu à une prise de position du PS vaudois sont annoncées en ouverture du Congrès. Elles auront été annoncées au secrétariat du PS vaudois le 10 juin au plus tard. Tout amendement devra être présenté sous forme écrite à la table présidentielle. Leur discussion aura lieu sous le point 10.
5. Il n'y a de **décision** que sur les points 1, 3, 8, 10

Ce règlement doit être adopté par une majorité des trois-quarts.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Discours de Jessica Jaccoud, présidente du PS vaudois
6. « Quel genre de politique ? » - Conférence de Caroline Dayer, docteure, chercheuse, formatrice & autrice
7. Élections fédérales 2019 – reprenons la majorité ! – discours d'Ada Marra, candidate au Conseil des États, Conseillère nationale, vice-présidente du PS Suisse
8. Rapport de gestion 2018
 - 8.1. Du Comité directeur

- 8.2. Du Groupe socialiste du Grand Conseil
- 8.3. Du Groupe des socialistes élu-e-s aux Chambres fédérales
- 8.4. Des délégué-e-s du PS vaudois dans les organes du PS suisse
- 8.5. De la Jeunesse socialiste vaudoise
- 8.6. Comptes 2018 du PS vaudois
- 8.7. Rapport de la fiduciaire & des vérificateurs-trices des comptes
9. Discours et bilan de Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'État sortant
10. Divers et résolutions